



## POINTS DISCUTÉS LORS DU C.A.

- ◆ Présentation de la pochette d'accueil et d'intégration pour les nouveaux employés.
- ◆ Plan d'action 2011-2012 du comité d'éthique.
- ◆ Agrément - suivi (voir en page 3).
- ◆ Loi 127, suivi du processus d'élection, de désignation, de nomination et de cooptation.
- ◆ Invitation au lancement du Plan local d'action de santé publique: Conférence de presse le 17 octobre, 9 h 30.
- ◆ Entente de gestion et d'imputabilité 2011-2012.
- ◆ Mise à jour des signataires autorisés du CSSS des Îles.
  - Gestion des comptes.
  - Compte Accès D Affaires.
  - RAMQ
- ◆ Comité des usagers
- ◆ Prochaine réunion : mardi 8 novembre 2011

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Afin d'élaborer le plan stratégique 2012-2015, le comité de direction et l'équipe de soutien de la démarche ont structuré la démarche et conçu les outils de travail pour faire le bilan du *Plan stratégique 2007-2011* et pour déterminer les objectifs 2012-2015 du nouveau plan.

Jusqu'au 25 octobre, les directeurs et les chefs de service et de département dresseront le bilan 2007-2011 et détermineront les objectifs réalisables dans les trois prochaines années.

Il est important de souligner que les objectifs seront conçus en ne perdant pas de vue les enjeux du MSSS et de l'ASSSGIM, ainsi que les POR et les normes d'Agrément Canada, le plan de redressement et l'entente de gestion, afin que le tout soit intégré et parce qu'ils ont un but commun: la continuité et l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et services offerts à la population.

Il y aura aussi consultation avec les comités consultatifs, le personnel et les partenaires en novembre et décembre prochain.

L'objectif est d'avoir un *Plan stratégique 2012-2015* prêt à être adopté le 31 janvier 2012.

Veuillez noter que *La Source* fera relâche en novembre.

## ÉLECTIONS ET DÉSIGNATIONS AU C.A.

Comme vous le savez, nous sommes en processus pour former le nouveau conseil d'administration en vertu de la loi 127. Jusqu'à présent, deux personnes ont été élues sans concurrents dans la population, il s'agit de Gaston Bourque et d'Andrée Cyr. Il n'y aura donc pas d'élection le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Pour ce qui est des collèges de désignation, voici les personnes désignées sans concurrents.

CMDP : Dr Marcel Couture

CII : Julie Decoste

CM : Manon Cyr

Personnel non clinique : Liliane Decoste

Comité des usagers : France Arseneau et Mario Cormier

Il reste à désigner une personne pour le collège de la Fondation.

Pour la suite des choses, l'Agence procédera à la cooptation de 2 personnes le 8 décembre prochain et les nouveaux membres du conseil d'administration devront ensuite coopter 6 personnes, entre le 8 décembre 2011 et le 8 janvier 2012. Une invitation à présenter des candidats a été envoyée aux organismes communautaires désignées par l'Agence.

Le nouveau C.A. comptera donc 18 personnes, incluant la directrice générale qui y siège d'office.

Merci aux nouveaux venus et à ceux qui restent!



## CHRONIQUE « PRÉVENTION »

### LA GRIPPE, CE N'EST PAS UN CADEAU!

La campagne de vaccination antigrippale débutera sous peu. Les vaccins, disponibles à la fin octobre, vous seront offerts au début du mois de novembre. L'an dernier, les deux éclosons d'influenza de février 2011 (sur les deux sites en CHSLD) ont nécessité plusieurs autres séances de vaccination auprès des travailleurs. On a atteint au total un taux de vaccination de près de 50 %. Cette année, notre objectif vise à se rapprocher de ce l'objectif du MSSS, soit 80 %. Nous insisterons beaucoup sur la sensibilisation. Il est important de bien saisir notre responsabilité en tant que travailleurs en milieu de santé. Rappelons-nous les conséquences entraînées par ces éclosons au CSSS des Îles à l'hiver 2011:

1. Trois décès liés aux complications de la grippe chez les résidents.
2. Interdiction des visites en CHSLD et restrictions dans les autres secteurs d'activités.
3. Suspension de plusieurs activités pendant la durée des éclosons.
4. Prise d'antiviraux (Tamiflu) en prophylaxie ou en traitement pour les résidents et plusieurs travailleurs.
5. Retrait du travail de l'employé non vacciné sans rémunération.
6. Surcroît de travail pour les équipes en place nécessitant plusieurs supplémentaires.

Pour faciliter l'accès au vaccin, l'infirmière du bureau de santé se déplacera sur les unités ou dans les différents services, selon vos besoins. Des mémos d'information vous seront acheminés pour vous informer de l'horaire des séances prévues.

**N'oubliez pas, la vaccination demeure le meilleur moyen de protection contre la grippe. Protégez-vous tout en protégeant les autres!**

Annie Leblanc, Conseillère en prévention des infections et Odette Chevarie, Conseillère SST

## LES 30 ANS DE VILLA PLAISANCE

Pour souligner le trentième anniversaire de la Villa Plaisance, une soirée fut organisée le 22 septembre dernier. Les résidents, les familles, les bénévoles et les employés d'hier et d'aujourd'hui furent nombreux pour célébrer ensemble. Danse, musique, surprises, gâteau, tout y était pour faire plaisir aux gens présents.



Retrouvailles autour d'un gâteau

## TABLEAU DES IDENTIFICATEURS À VALIDER SELON L'APTITUDE OU L'INAPTITUDE DE L'USAGER À S'IDENTIFIER

Identificateur	Usager apte	Usager inapte
Demander à l'usager de s'identifier	√	
Demander sa date de naissance (jour-mois-année)	√	
Demander sa carte d'assurance-maladie ou carte verte de l'hôpital	√	√
Bracelet d'identification : Vérifier nom, prénom ET numéro de dossier	√	√
Demander à la personne accompagnant l'usager de l'identifier		√
Demander à un membre du personnel permanent de l'unité de soins d'identifier l'usager		√
Carte d'identité avec photo récente	√	√
Photographie récente de l'usager en centre d'hébergement		√



## SAVIEZ-VOUS QUE...

On peut récupérer tous les sacs de plastiques ainsi que les pellicules plastiques de type Saran wrap. Tous, sauf les sacs biodégradables. Il suffit de les rassembler dans un sac de plastique transparent et de bien le fermer. Et hop! Dans le bac vert.

Les pharmacies récupèrent non seulement les médicaments périmés, mais aussi tous les produits médicamenteux (ex.: tube de crème de cortisone, onguent antibiotique,...). Il suffit de les apporter avec vos médicaments périmés.

**Pensez-y! Chaque geste compte!**



## LA GESTION DES RISQUES... LA DOUBLE IDENTIFICATION DE L'USAGER

La double identification de l'utilisateur est essentielle pour éliminer le risque d'erreurs liées à la prestation de soins ou services inadéquats à un usager. Des données probantes ont mené Agrément Canada à en faire une pratique organisationnelle requise (POR) qui se lit comme suit : « **l'équipe utilise au moins deux identificateurs de client avant la prestation de tout service ou de toute procédure** ».

En effet, le fait de ne pas identifier les usagers correctement peut entraîner des événements indésirables tels que des erreurs de médicaments, de tests diagnostiques ou sur la personne lors d'intervention. Certaines de ces erreurs pourraient mener à des conséquences majeures.

Au CSSS des Îles, au cours de l'année 2010-2011, 5 % des événements liés aux erreurs de médicaments déclarés ont été causés par une mauvaise identification de l'utilisateur dont quelques-unes ont nécessité une surveillance parce que des conséquences étaient anticipées.

### IDENTIFICATEURS NON VALIDES

Le numéro de chambre, le numéro de lit, le numéro de civière, le nom de l'utilisateur inscrit à la porte, à la tête de lit, sur les fauteuils roulants ou les marchettes ne peuvent pas être utilisés comme identificateur.

Les moyens d'identification doivent convenir au type de prestations de soins ou de services. Deux identificateurs d'utilisateur peuvent provenir de la même source. Par exemple, la

carte d'hôpital comprend le nom et prénom **ET** la date de naissance ou le bracelet d'identification de l'utilisateur comprend son mon et prénom **ET** son numéro de dossier.



L'application de la pratique de la double identification de l'utilisateur démontre l'importance que le CSSS des Îles accorde à cette pratique sécuritaire tant pour l'utilisateur que pour l'intervenant.

Denise Landry  
Conseillère cadre

\*\*\*\*\* Voir le tableau des identificateurs à la page 2



ACCREDITATION CANADA  
AGRÈMENT CANADA

### PRATIQUES ORGANISATIONNELLES REQUISES (POR)

Le 2 novembre approche. D'ici là, 10 POR devront être conformes. Voici le suivi du travail amorcé et complété.

1. Bilan comparatif des médicaments (BCM) dans un secteur: Le travail sera d'abord fait en CHSLD.
2. Prophylaxie de la thrombo-embolie veineuse: L'ordonnance collective sera signée sous peu au comité de pharmacologie.
3. Liste de contrôle d'une chirurgie: Le modèle est avancé, il ne reste qu'à l'appliquer.
4. Rôle des clients et des familles en ce qui concerne la sécurité dans le secteur de l'imagerie médicale: Cinq dépliants d'information sont en production et seront terminés le 17 octobre. Les sujets traités sont les suivants : Échographie, lavement baryté chez les adultes, lavement baryté chez les enfants, résonance magnétique et tomodensitométrie (TACO).
5. Formation sur les pompes à perfusion: des formations et des séances d'observation ont été faites en septembre et octobre.
6. Processus de vérification des activités liées aux soins et services à risques élevés: C'est complété dans 3 secteurs. Il reste à terminer la procédure liée au cathéter péridural aux soins intensifs et les travaux d'arrimage entre les applications du PACS et la dictée à distance en radiologie. De plus, on a préparé un formulaire en soins ambulatoires.
7. Deux identificateurs de clients: Comme vous le savez, l'identification des usagers est essentielle pour limiter les risques d'erreur, surtout dans un milieu comme le nôtre où plusieurs personnes portent les mêmes noms et prénoms. Une chronique a été faite à CFIM le 4 octobre pour sensibiliser les usagers et une affiche sera apposée sur les murs sous peu. Des capsules seront aussi faites dans *La Source* et *L'Express*. La double identification, une question de sécurité!
8. Taux d'infection: Cette norme est conforme. Le comité prépare un feuillet distribué régulièrement.
9. Sécurité des patients: rôles et responsabilités dans les descriptions des postes: en cours.
10. Programme d'entretien préventif: Le logiciel sera en fonction dès la semaine du 11 octobre.

Denise Landry, Conseillère-cadre, Gestion des risques

Ensemble, on travaille pour ceux qu'on  !

### IDENTIFIER 2 FOIS PLUTÔT QU'UNE!

Lors de la prestation de soins ou de services, je m'assure d'avoir confirmé l'identité de l'utilisateur de **DEUX** façons.

Office québécois  
de la langue  
française

Québec 

### APPROBATION DU PROGRAMME DE FRANCISATION

L'établissement a obtenu une attestation d'application du programme de francisation qui confirme que nous avons entrepris les démarches nous permettant de nous conformer aux exigences prévues à la Charte de la langue française. À la suite de la visite d'une représentante du l'OQLF, nous avons reçu un projet de programme de francisation soulignant les éléments à franciser et à corriger d'ici décembre 2012. L'Office a approuvé les mesures et modalités choisies pour nous conformer.



Avant de  
**craquer.com**

Avant de craquer, apprenez  
à composer avec la maladie  
mentale d'un proche.

Sachez comment réagir dans l'immédiat.

Reprenez le contrôle de votre vie.

Obtenez de l'aide offerte par des intervenants  
qualifiés, près de chez vous.

### C'EST DANS NOTRE TRADITION DE DONNER



La campagne  
Entraide débute  
sous peu et nous  
comptons sur votre  
grande générosité.

Chaque don remis  
améliore la qualité  
de vie de ceux qui  
en bénéficient.  
Alors, n'attendez  
plus et donnez, ce

sera notre façon à nous de donner au  
suivant.

Dans le cadre de cette campagne, le  
jeudi 13 octobre, pendant l'heure du dîner  
à la cafétéria, des membres du conseil  
d'administration de Centraide aux Îles  
seront présentes. La coordonnatrice,  
Ginette Poirier, et Carmen Lapierre, de  
l'organisme Entraide communautaire des  
Îles, viendront témoigner de l'utilité des  
fonds remis par Centraide aux Îles. Venez  
les rencontrer, elles se feront un plaisir de  
répondre à vos questions.

Un collègue vous contactera sous peu  
pour vous remettre votre fiche de  
souscription.

Comme le dit si bien, Fred Pellerin, porte-  
parole de la campagne, « **Pourquoi  
remettre à plus tard ce qu'on peut  
remettre à son prochain?** »

Marlène Cormier, directrice de la  
campagne au CSSS des Îles